« Et cela, dis-je, résout votre doute, cher Père Bruno. Vous vous êtes demandé si un Franciscain remonterait dans la chaire de la cathédrale; je réponds: Cela dépendra autant de vous que de moi.

MEn tout cas, supposé que la bure grise de saint François et le froc blanc de saint Dominique dussent disparaître, de la chaire où vous êtes, pendant quelques années, ce nous serait un chagrin sans doute; mais ce chagrin ne serait pas éternel, j'en suis assuré.

« Vous nous rappeliez, en terminant votre discours, la belle parole de Lacordaire alors qu'il montrait sa robe blanche et disait, à Notre-Dame: « Je suis une liberté»; — puis la commentant vous-même d'un trait vigoureux, vous avez ajouté: « Messieurs, une liberté va descendre d'ici tout à l'heure. »

« Bien.

us en

infé-

era de

ns de

e fois,

dûtes

ire les

bure

é pen-

e mis-

obéis-

nul ne

retenu

s avez

tentifs

x: ils

vous

e mon où je

1 pou-

nt dit:

l'a dit.

e aux

Oui!

l'évê-

« Mais permettez-moi de vous citer une autre pensée du grand Dominicain. Après avoir passé sommairement en revue l'histoire agitée de tout l'ordre monastique : « Les moines et les chênes, concluaitil, sont immortels. »

« Cher Père Bruno, cher fils de saint François d'Assise, au nom de cet auditoire et au mien, je ne vous dis pas adieu; je vous dis: au

Aussitôt, les applaudissements éclatent, ils partent spontanément et de tous les bancs à la fois, des rangs du clergé comme de ceux du peuple. Le moment fut solennel. En effet, en sortant de la cathédrale, la foule s'est massée sur le chemin que prend d'ordinaire Sa Grandeur pour rentrer à son palais épiscopal, et l'a salué des cris de : « Vive Monseigneur! »

Combes vs Mgr Turinaz

On a lu, il y a huit jours, de quelle façon Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a secueilli les Circulaires Combes, par lesquelles les évêques de France étaient invités à fermer certaines églises et chapelles, et à exclure de la chaire les anciens religieux.

Naturellement, M. Combes a signifié à Mgr Turinaz, « en des termes insolents » (dit la *Croix*), que son indemnité concorda taire lui était supprimé.

Le courageux évêque de Nancy a aussitôt répondu au premier ministre point par point. Voici, d'après la *Croix*, un résumé de cette réponse.